

Fiche récapitulative

USSA20 | Ecosystème santé-autonomie : proposer des services de qualité adaptés aux personnes âgées



70

Total d'heures d'enseignement



7

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Programme :

Connaître et comprendre l'écosystème des personnes âgées

Connaître et comprendre la place de la personne âgée dans la société

Connaître et comprendre le périmètre des activités de l'accompagnant professionnel à domicile et en établissement

Participer à l'organisation de l'accompagnement des personnes âgées, en établissement ou à domicile

Gérer et participer à la gestion d'activités et de projets de manière plus humaine, décroisée et agile

Connaître et comprendre les enjeux du numérique au service des personnes âgées

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Objectifs :

Proposer des services en adéquation avec les attentes du secteur grâce à une connaissance fine de l'écosystème des établissements et services aux personnes âgées

Participer à l'organisation des activités et à la gestion des équipes

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves.

Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite